



**ASSOCIATION CITOYENNE « PLAINE DE FRANCE EN COMMUN
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2020**

PROCES VERBAL

Suite à la démission de plusieurs membres du bureau, notamment de son président Philippe DONON, l'assemblée générale extraordinaire était convoquée par la vice-présidente, Sandra HAUG.

Présent-e-s :

Sandra HAUG, Emilie LE SAULNIER, Amal ADEKAMBI, Patricia BEAUCHAMP,
Michel LACOUR, Eric PASQUER, Bruno LEVACHER, Jean-François PIN, Michel RIVIERE

Excusé-e-s :

Valérie FERNANDEZ
Claude FERNANDEZ, Christophe DAUPHIN, Fabien GUION

DECISIONS :

- 1° Il est décidé à l'unanimité de modifier le nom de l'association en :
« CONSTRUISONS NOTRE AVENIR COMMUN » sans modifier l'objet de l'association (article 2)
- 2° Il est décidé à l'unanimité de demander la domiciliation de l'association à l'hôtel de ville d'Ecouen.
Dans l'attente, le siège de l'association est établi à : 4 allée Maillol - 95440 Ecouen
- 3° Il est décidé à l'unanimité que tous les présent-e-s et excusé-es sont des membres fondateurs.
- 4° Sont élu-es comme membres du bureau, à l'unanimité :
Emilie LE SAULNIER (présidente) – Sandra HAUG (vice présidente)
Bruno LEVACHER (trésorier) – Patricia BEAUCHAMP (trésorière adjointe)
Jean-François PIN (secrétaire) – Eric PASQUER (secrétaire adjoint)
Amal ADEKAMBI, Michel LACOUR et Michel RIVIERE : membres du bureau
- 5° La cotisation annuelle 2020 est fixée, à l'unanimité, à
- 30€ pour les membres fondateurs et les membres actifs
- 10€ pour les étudiants et les demandeurs d'emploi
- 6° Le bureau est chargé, à l'unanimité, de mettre en œuvre les dispositions administratives et financières nécessaires à l'application de ces décisions
- 7° Le bureau est chargé, à l'unanimité, de convoquer une prochaine assemblée générale ordinaire en vue de définir e programme d'activités 2021 de l'association.

fait à Ecouen le 10 octobre 2020

le secrétaire

Jean-François PIN